

CONCLUSION

RÉFORMER LES ESPRITS AUTANT QUE LES TEXTES POUR INVENTER UN NOUVEAU « MODÈLE POLITIQUE »

À l'heure où la mondialisation semble dissoudre le politique dans la toute-puissance des marchés, il apparaît important de cultiver la grande tradition française des Lumières et de la Révolution. Qui ne pressent qu'il y va de la pérennité d'une certaine idée de la communauté et de la démocratie ? Mais, cultiver ne se confond pas avec célébrer. Questionné à la lueur du temps présent et appliqué aux relations entre l'État et les communes, l'héritage révolutionnaire napoléonien appelle la critique et l'adaptation.

Quelques éléments seront rapidement évoqués à propos de la nature du questionnement, de la méthode utilisée et des enseignements que l'on peut tirer de cette démarche.

Il est une interrogation, pourtant essentielle, que la logique disciplinaire et la spécialisation des chercheurs tendent à occulter, c'est celle concernant les représentations qui, situées en amont du phénomène étudié, en permettent l'intelligibilité. Génétique au sens donné à ce terme par J. Piaget, cette interrogation renvoie, par delà la démarche psychosociale et socioculturelle qu'elle nécessite, à un questionnement de type épistémologique. Les relations État-communes et plus particulièrement le statut communal ne nous semble pas faire exception à la règle. À la fois peu familière et potentiellement

riche d'enseignements, la réflexion sur la représentation des relations État-communes renvoie non seulement aux origines de la modernité politique française – les Lumières et la Révolution – mais aussi à la conception du monde selon la science classique. Sur ces bases se sont construites les relations entre l'État et les communes durant plus de deux siècles.

Comment rechercher les fondements cognitifs et idéologiques du statut des communes françaises ? Nous avons tenté d'apporter une réponse à travers une méthode mettant en lumière l'existence d'« homologues structurales » entre les dispositifs juridiques contenus dans le statut communal et le plan des principes politico-idéologiques d'une part et cognitifs d'autre part. Évidemment une telle méthode connaît de nombreuses limites. Travaillant à partir de simples inférences interprétatives elle ne saurait garantir la « falsifiabilité » des résultats obtenus. Cherchant une sorte de dévoilement de l'arrière-plan idéologico-cognitif du statut communal cette méthode recourt aussi, et peut-être surtout, à un mode d'intelligibilité que J.-M. Berthelot qualifie d'« herméneutique »¹. Elle crée des « effets de sens » dont il convient d'être conscient.

Autre limite, essentielle au regard du sociologue de l'action organisée, elle ne prend pas en compte le jeu des acteurs. Tout se passe comme si une instance – ici idéologico-cognitive – s'imposait aux autres à travers lesquelles on s'attache à la rechercher. Ainsi, elle semble sous-estimer la relation réciproque entre relations et représentations, autrement dit entre le plan des représentations et celui de l'action. Si les représentations sont « prescriptives » de l'action, en retour l'action peut modifier les représentations. C'est l'une des raisons pour lesquelles, ce travail appelle une suite, plus précisément un travail de terrain mettant en lumière, à partir de cas concrets, la mise en oeuvre de politiques municipales².

¹ Que ce dernier illustre par l'étude d'E. Morin de *La rumeur d'Orléans*, J.-M. Berthelot, *L'intelligence du social*, *op. cit.*

² Voir P. Roggero, *De la complexité des politiques locales. Systèmes d'action et politiques universitaires dans les villes moyennes de Midi-Pyrénées*, Avant-propos d'Edgar. Morin, Paris, L'Harmattan, col. Pratique de la systémique, 2005.

En dépit de ces réserves importantes, et non exhaustives, il nous semble que cette réflexion s'inscrit dans un cadre plus général consistant à questionner notre « modèle politique » en proie aux difficultés que l'on sait.

La mise en évidence d'« homologues » entre, d'une part, le statut communal tel qu'il résulte de sa fondation révolutionnaire napoléonienne et, d'autre part, la philosophie des Lumières ainsi que la conception newtonienne du monde autorise une compréhension différente, sinon originale, du caractère profondément centralisateur du régime politico-administratif français. Il y a des racines idéologiques et cognitives puissantes, largement célébrées tant par la III^e République que par le gaullisme modernisateur, à cet « habitus » centralisateur qui sont loin d'avoir été abandonnées depuis. En dépit des textes décentralisateurs, elles demeurent vivaces même si elles sont ébranlées tant sur le plan idéologique que cognitif. P. Rosanvallon exprime bien cette situation : « Notre principale problème, c'est celui de l'écart entre la réalité et sa représentation : les français parlent dorénavant comme Tocqueville, le grand prophète de la décentralisation, mais ils continuent en même temps de penser comme Robespierre, le grand champion de l'uniformisation »³.

La question, de notre point de vue, centrale de la décentralisation se trouve dans l'articulation de l'État et de la société, et plus généralement, du politique et du sociétal. Historiquement en France, nous l'avons vu, le cadre stato-national a construit et s'est attribué la souveraineté. Il en est résulté une forme de mise en tutelle des collectivités territoriales, fondamentalement renvoyées à un statut, plus administratif que politique, dont elles sont sorties progressivement avec la décentralisation. Mais, nous sommes sans doute trop prisonnier du mot lui-même et de la conception implicite qu'il véhicule. La décentralisation c'est la « décentralisation »⁴, en d'autres termes, l'opération inverse de la centralisation. Il s'agit de redistribuer le

³ Interview de P. Rosanvallon, *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 20 avril 2004.

⁴ C. Floquet (dir.), *Pour en finir avec la dé-centralisation*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 2002.

pouvoir et les compétences dans une sorte de jeu à somme nulle où ce que gagnent les collectivités l'État le perd. Dès lors, la même conception, en fait hiérarchique, d'un pouvoir et d'une légitimité politiques, transférable du centre vers la périphérie est partagée tant par les Jacobins que par les Girondins. C'est bien de cette conception qu'il faut sortir pour échapper au raisonnement dichotomique qui enferme le débat avant même qu'il ne commence. Le pouvoir et la légitimité politiques peuvent être conçus de manière pluraliste comme étant accessibles à des collectivités instituées mais aussi à des collectifs sociaux, économiques ou culturels. La crise de la représentation inquiète et ça n'est pas le renvoi à un prétendu âge d'or civique qui pourra y changer grand-chose, il faut inventer un « nouveau modèle politique ».

Dans ce sens des jalons intéressants ont été posés par P. Rosanvallon⁵, son concept de « souveraineté complexe », raillée par J.-P. Chevènement, pointe lucidement la nécessité d'ouvrir notre principe unique, quasiment monolithique, de souveraineté. À faire des seuls représentants politiques les détenteurs, certes provisoires et délégués, de la souveraineté on risque d'inhiber beaucoup d'initiatives et de déresponsabiliser le citoyen et l'acteur social. Certes, le vote et la démocratie représentative demeurent précieux mais constituent-ils un horizon indépassable de la définition du bien commun des sociétés humaines ? Sans évidemment souhaiter la guerre de tous contre tous, on peut en douter. Nous n'avons abordé que la question des communes sous l'aspect essentiellement institutionnel, il s'agit d'une étape limitée et modeste de cet effort aujourd'hui nécessaire : « repenser une nouvelle architecture démocratique ». Il s'agit de la seconde étape du programme de travail de P. Rosanvallon, et, comme J. Lévy, nous l'attendons, « avec l'impatience du lecteur et l'espoir du citoyen »⁶.

⁵ *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998 ; *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000 ; *Le Modèle politique français*, op. cit.

⁶ J. Lévy, « Les hybrides de l'utopie », *EspacesTemps.net*, Il paraît, 30.11.2004, <http://espacestemps.net/document1019.html>.

Au cœur de la pensée complexe il y a l'idée de l'incomplétude consubstantielle de toute connaissance. Elle ne débouche pas, comme chez Hayek, sur une négation de toute vertu au volontarisme politique, enjoignant les humains à s'en remettre aux « ordres spontanés » pour vivre ensemble. Cependant, pour elle, l'action politique, comme l'action en général, est toujours un pari, celui d'affronter les incertitudes et l'imprévisibilité du réel.